

Mercredi 2 avril

20h15, **IUED**

Institut universitaire d'études du développement
24, rue Rothschild, face au Palais Wilson aux Pâquis
Salle Bungener

La présence suisse en Afrique du Sud

et le commerce des diamants et de l'or sud-africains en Suisse :
éléments historiques

IntervenantEs :

Sandra Bott, chargée de recherches en histoire,
Uni Lausanne.

David Gygax, chargé de recherches en histoire,
Uni Lausanne, et auteur de *La Swiss-South African
Association (1956-2000) : un organe du capital helvétique
en Afrique du Sud.*

Roger de Diesbach, journaliste, rédacteur en chef de
La Liberté.

Modérateur :

Gilbert Rist, professeur à l'IUED

Organisation et soutien : Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED) • Centre Europe - Tiers Monde (CETIM) • Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM/Suisse) • Commission Tiers Monde de l'Eglise Catholique (COTMEC) • ATTAC/Vaud • Association des Etudiants en Histoire Economique et Sociale (AEHES) • *Le Courrier* • Pain pour le Prochain (PPP) • ATTAC/Genève • Education et Libération • Fédération genevoise de coopération (FGC). **ENTRÉE LIBRE.**

Ce cycle sera suivi de 2 autres volets :

SUISSE ET ISRAËL (2e sem. 2003) et **ISRAËL ET AFRIQUE DU SUD** (1er sem. 2004).

Adresse de contact : CETIM, 022 731 59 63, cetim@bluewin.ch, www.cetim.ch.

Présence suisse en Afrique du Sud

et commerce des diamants et de l'or sud-africains en Suisse

Du côté des cercles financiers suisses, en particulier du côté des trois grandes banques helvétiques de l'époque – l'UBS, le Crédit suisse et la SBS – les possibilités offertes par l'Afrique du Sud suscitent un vif intérêt dès la fin du second conflit mondial. Les considérables réserves d'or qui font de ce pays le plus gros producteur mondial de métal jaune donnent aux créanciers de fortes garanties quant à ses possibilités de paiement. De plus, la conquête de ce marché représente une éventuelle expansion vers d'autres pays africains limitrophes. Un stimulant supplémentaire de l'intérêt porté au partenaire sud-africain réside dans le fait que les banques helvétiques possèdent des réserves considérables de capitaux à l'issue de la guerre et cherchent de nouveaux débouchés. A ces aspects d'ordre économique s'ajoute un autre élément, d'ordre idéologique celui-là une affinité, sur fond d'anti-communisme et de croyance en la supériorité de la race blanche, entre certains membres de l'élite helvétique et l'*establishment* sud-africain.

Les banquiers helvétiques répondent au besoin massif de capitaux étrangers auquel fait face l'Afrique du Sud pour le développement de son infrastructure industrielle et minière par l'octroi, dès 1950, d'importants crédits et, ainsi, s'aménageant une place de choix sur ce marché des plus prometteurs.(...)

En 1963, le Conseil de sécurité de l'ONU recommande un embargo sur les exportations de matériel de guerre.

La Suisse annonce quant à elle en décembre 1963 l'interdiction d'exporter du matériel de guerre, mais, mises à part les «condamnations morales» de l'apartheid exprimées à plusieurs reprises par les autorités, ces dernières refusent toute sanction économique. Les relations entre les deux pays vont alors s'intensifier durant cette période qui voit une importante croissance économique de l'Afrique du Sud. De nombreuses filiales d'entreprises suisses sont ouvertes durant cette décennie et les principaux secteurs économiques helvétiques sont définitivement installés dans le pays à la fin des années 1960, par exemple Brown Boveri ouvre une filiale en 1963 et Alusuisse en 1964. L'expansionnisme helvétique est encouragé par les garanties de stabilité sociale et politique promises par le Gouvernement sud-africain et qui passent par un durcissement des mesures répressives aboutissant notamment à l'interdiction de pratiquement toutes les organisations politiques.

L'intensification des liens financiers entre les deux pays se confirme par la création en 1968 du «Pool de l'or» zurichois par l'UBS, le Crédit Suisse et la SBS, qui va commercialiser une part importante de l'or sud-africain et va ainsi permettre le déplacement du marché de l'or de Londres à Zurich. (...)

La fin des années 80 est marquée par la proclamation de l'état d'urgence, dès juillet 1985, puis, en septembre 1989, par le remplacement de P. W. Botha par F. W. De Klerk. A partir de là, on assiste en Afrique du Sud à la mise en place d'un processus aboutissant aux premières élections démocratiques. Sur le plan international, des sanctions économiques sont adoptées à une large échelle en 1985-1986.

Dans ce cadre, les autorités helvétiques poursuivent leur politique axée sur la condamnation morale de l'apartheid accompagnées du refus de sanctions économiques. Ainsi, face aux graves difficultés financières qu'éprouve le Gouvernement sud-africain, qui le conduisent à décréter un moratoire partiel de sa dette extérieure en septembre 1985, les banques suisses – l'ancien Président de la Direction générale de la Banque nationale suisse F. Leutwiler en particulier – jouent un rôle décisif, permettant aux autorités sud-africaines, d'une part, de surmonter leurs problèmes de liquidités et, d'autre part, de consolider leur dette.

Les achats d'or s'accroissent fortement durant les années 80, le pool écoulant alors jusqu'à 80% de la production sud-africaine et fournissant de précieuses devises aux autorités de ce pays. Mentionnons encore que certaines Trading Companies établies en Suisse jouent un rôle de premier plan dans l'approvisionnement sud-africain en pétrole, entravé par les sanctions internationales.

Ainsi que le mouvement anti-apartheid suisse l'avait dénoncé, dans les années 80 déjà, la politique économique menée par les autorités et les milieux d'affaires privés helvétiques a joué un rôle non seulement important, mais même crucial durant certaines phases délicates auxquelles les autorités sud-africaines ont été confrontées, notamment en raison des sanctions internationales prises contre l'apartheid. La poursuite de la politique d'octroi de prêts jusqu'à la fin des années 80 et le maintien de relations étroites entre les milieux bancaires helvétiques et l'industrie minière sud-africaine ont rendu d'importants services aux cercles dirigeants sud-africains en les assurant d'un soutien économique sans faille.

Sandra BOTT (extrait d'un article paru dans solidaritéS No 22)